

indre-et-loire | actualité

municipales 2026

« Il faut oser prendre les manettes »

Le réseau Élués locales 37 a organisé, hier, une journée pour célébrer les 80 ans du droit de vote des femmes en France et les encourager à s'engager dans la campagne des municipales.

Il y a quatre-vingts ans, les Françaises votaient pour la première fois. Un droit obtenu après des décennies de lutte et de combat (1). À l'horizon des élections municipales de mars 2026, le réseau Élués locales 37 a organisé, samedi 15 novembre, une table ronde à ce sujet.

Si l'éligibilité des femmes remonte à 1944, huit décennies plus tard, le chemin à parcourir est encore long. Actuellement, en Indre-et-Loire, seulement 22% des maires sont des femmes. Moins d'un élu municipal sur deux se conjugue au féminin. La réforme du scrutin, qui oblige des listes paritaires dans les communes de moins de 1.000 habitants, devrait féminiser davantage les conseils municipaux (152 communes sur les 272 du département sont concernées par la réforme).

Comme cela a été le cas dans les autres assemblées: en 2000 pour les municipales pour les communes de plus de 3.500 habitants, en 2003 pour les régionales et les européennes, en 2013 pour les élections départementales.

« On peut faire beaucoup de choses, il faut s'engager »

« En 2015, certains départements étaient encore composés exclusivement d'hommes », raconte Danièle Bouchoule, présidente du réseau Elles aussi Centre-Val de



Des élues tourangelles ont témoigné de leur engagement public et incité les femmes à les imiter. (Photo NR, Alexandre Salle)

Loire. Si la loi a permis de tendre vers la parité dans les assemblées, les postes clés restent encore des plafonds de verre à briser (un tiers des Régions sont présidées par des femmes, 20% pour les conseils départementaux).

L'élection de l'exécutif des intercommunalités est un dernier bastion masculin. Le fameux troisième tour des municipales est un « véritable hold-up démocratique », pour Peggy Plou, élue d'opposition à Semblançay et vice-présidente de la Communauté de communes Gâtine Racan et ambassadrice du réseau Élués locales 37. Les postes sont distribués en ce moment, bien

avant les élections municipales, entre élus et sans programme. »

Le réseau espère désormais que la parité sera imposée dans les exécutifs des établissements publics de coopération intercommunale. Une proposition de loi a été déposée en ce sens, le 30 septembre dernier. « Il y a de plus en plus de compétences transférées à cet échelon, il faut que les femmes puissent y être dignement représentées et y jouer leur rôle », estime Stéphanie Riva, directrice générale d'Élués locales.

Cette journée était aussi faite pour encourager les femmes à se présenter aux élections municipales de mars 2026. Un gui-

de de la candidate a été édité par le réseau Elles aussi, l'après-midi a été consacré à des formations pour « renforcer son réseau et son influence pour fédérer ».

Témoignages d'élues

Quatre élues tourangelles ont témoigné de leur parcours. « Les mandats locaux sont fantastiques, on peut faire beaucoup de choses, il faut s'engager », incite Stéphanie Riocreux, maire de Benais, ancienne sénatrice et secrétaire de l'Association des maires d'Indre-et-Loire.

Cécile Deruyver-Averland est maire de Saint-Quentin-sur-Indrois, dans le Lochois, depuis

2014. Pour accéder à la fonction elle a dû affronter plusieurs handicaps: citadine, elle n'est pas issue du séraïl et n'est pas agricultrice. « On a toutes à un moment le syndrome de l'imposteur, de savoir si on est légitime. Aucun homme n'est compétent dans tous les domaines, il faut s'informer, s'entourer et oser prendre les manettes. »

Pour Peggy Plou, « il faut briser le réflexe d'autocensure. Avant de s'engager, une femme va consulter sa famille quand un homme ne le fera pas et demandera tout de suite une place d'adjoint sur la liste. On n'est pas là que pour un chiffre ou pour un concours de beauté, mais pour des compétences. Si nous toutes on le rappelle, cela rentrera dans la tête des hommes. »

Dans leur parcours, toutes les intervenantes disent avoir dû composer avec le sexisme. À l'instar d'Élise Pereira-Nunes, adjointe au maire de Tours à l'égalité des genres, qui avait repris au vol Bertrand Ritouret après une sortie sexiste lors d'un conseil métropolitain. Le vice-président en charge de l'eau avait fait le lien entre présence de polluants éternels et les vernis et poêle téflon de ces dames. À l'initiative de l'élue, les conseillers métropolitains avaient suivi une formation sur l'égalité des genres. Pas du luxe pour certains élus.

Alexandre Salle

(1) C'est par une ordonnance, et non pas par une loi votée, que le gouvernement français provisoire octroyait, en 1944, le droit de vote et d'éligibilité.

tribunal administratif

Un nouveau président à Orléans

Le tribunal administratif d'Orléans, qui couvre les départements du Cher, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret, vient de changer de président. Jérôme Berthet-Fouqué a pris sa tête samedi 1^{er} novembre.

Un délai moyen de 10,5 mois

Âgé de 58 ans, il arrive de Rouen où il présidait, depuis quatre ans, la juridiction administrative locale. Il avait auparavant exercé à Nantes. Il succède à Benoist Guével qui, après deux ans à Orléans, préside désormais la juridiction de Lille.

Cinquante-quatre personnes

travaillent au tribunal administratif d'Orléans, dont 23 magistrats et 31 agents de greffe.

À Orléans, depuis un an, 6.743 dossiers – soit une croissance d'activité de 22% contre 18% l'année précédente – ont été enregistrés en lien avec le quotidien des citoyens: environnement, urbanisme, santé publique, libertés et droits fondamentaux, sécurité, fiscalité. Des secteurs d'activité répartis en cinq chambres. Dans sa présentation, le nouveau président a évoqué un délai moyen de 10,5 mois, à Orléans, pour le traitement des dossiers.

Son objectif est de rejoindre le délai moyen national de 9,5

mois, même si la croissance des dossiers ne donnera pas lieu à un complément d'effectifs de magistrats et greffiers équivalents.

Jérôme Berthet-Fouqué a également rappelé le rôle bénéfique de la médiation et des progrès informatiques dans la perspective d'apporter encore plus de qualité aux jugements. Le contentieux en droit des étrangers représente 47% des affaires traitées. Les référés-liberté (en urgence) ont progressé de 170% en 2025.

Pour mémoire, la juridiction d'appel est située à Versailles et la juridiction suprême est le Conseil d'État.

Cor. NR: Vincent Baranger



Jérôme Berthet-Fouqué, le nouveau président. (Photo NR)

faits divers

NEUVILLE-SUR-BRENNE

Quatre blessés légers dans un accident sur un rond-point

Vingt et un pompiers ont été mobilisés pour porter secours à quatre personnes légèrement blessées dans un accident de la circulation à Neuville-sur-Brenne, près de Château-Renault. Il s'est produit entre deux voitures au niveau d'un rond-point à l'intersection de la D910 et de la N10, vers 18h10, samedi. D'après les sapeurs-pompiers, les quatre blessés sont des adultes, sortis d'eux-mêmes des véhicules avant l'arrivée des secours. La circulation a dû être interrompue le temps de leur intervention. Les gendarmes de la brigade de Château-Renault étaient présents sur place pour sécuriser le périmètre.